

CAVL n°2

**lundi 30 mars 2026
14h00 - 16h30
Rectorat de Grenoble**

Sont présents :

M. Philippe Dulbecco, recteur de l'académie de Grenoble, président du CAVL
M. Giuseppe Innocenti, IA-DASEN de la Savoie
M. Régis Seigle, directeur de cabinet adjoint
M^{me} Sophie Romettino, DAVLC
M. Régis Vivier, IA-IPR EVS
M^{me} Loubna Kérioui, référente académique harcèlement
M^{me} Florence Borghèse, médecin-CT
M^{me} Colette Chambard, infirmière-CT
M^{me} Geneviève Baret, CM-DRAREIC/EDD-SI
M^{me} Myrtille Gardet, référente académique égalité
M^{me} Nathalie Reveyaz, référente académique laïcité
M^{me} Clémentine Masson, formatrice académique VLC
M^{me} Odile Sargentini, AROEVEN
M^{me} Samira Dadache, FCPE
Les élus vie lycéenne (voir liste en annexe)

Sont excusés :

M. Sylvain Poncet, CT-EVS
M^{me} Stéphanie Carneiro, directrice de cabinet
M^{me} Agathe Moly, CESER-ARA
M^{me} Nathalie Péju, conseillère régionale
M. Michel Kosa, chef d'établissement - LPO Vaucanson - Grenoble
M. Olivier Moine, enseignant - Lycée la Pléiade - Pont de Chéruy
M. Frédéric Zmarzly, CPE - Lycée T. Edison - Echirolles
M. Laurent Perge, Attaché d'administration - Lycée E. Herriot - Voiron
M^{me} Christine Messié, PEEP

Ordre du jour :

- Inter-CAVL
- Etat des lieux des travaux en cours
- Perspectives

1. Inter-CAVL

Un inter-CAVL, en présence des élus des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon s'est tenu au lycée hôtelier F. Rabelais à Dardilly en janvier 2026. A cette occasion la thématique du bien-être à l'école a été abordée sous plusieurs prismes, par le biais d'ateliers, de groupes de travail, de jeux, d'activités physique et culturelle avec une initiation au karaté et la présentation d'un spectacle sur la vie d'une adolescente. Six commissions ont été chargées de travailler sur leur idée du lycée idéal, suivi d'une présentation à madame la rectrice de région académique. Les différentes thématiques portaient sur les espaces de vie dans les lycées, les interactions entre les personnes dans les établissements scolaires, l'organisation du temps scolaire et les programmes, les rythmes scolaires, l'alimentation à la cantine, la gestion du stress, le renforcement de la démocratie scolaire, la valorisation des compétences scolaires et extra-scolaires...

De ces journées de travail ressortent plusieurs préconisations comme l'idée de la consultation des élèves par le biais de référendums d'initiatives lycéennes, une plus forte implication des élèves en associant un élu à un autre élève tiré au sort, un kit de l'élu pour accompagner les élèves d'une part et des personnels de l'établissement d'autre part. La valorisation de l'engagement est en effet au cœur de leurs propositions.

Monsieur le recteur rappelle l'importance de la prise en compte des compétences psychosociales dans l'éducation nationale depuis la maternelle jusqu'au lycée, notamment la priorité à la santé mentale des élèves portée par Elisabeth Borne alors ministre de l'éducation nationale, les différents dispositifs tels qu'EVAR/EVARS, le programme pHARe et les compétences douces (facilitation des apprentissages, régulation des maux...) et souligne l'importance d'entrer dans une nouvelle phase de mutualisation et de rationalisation des dispositifs afin de construire un parcours intégré de ces compétences qui suivrait les élèves depuis l'école jusqu'au bac.

Monsieur le recteur profite de ce retour sur le travail en inter-CAVL pour informer les élus que plusieurs actions du projet académique émanaient de leurs propositions :

- la création d'espaces de parole et de médiation ;
- la question de la pression à l'orientation trop forte et la compréhension des évaluations (sommatives et formatives) ;
- la promotion des collectifs d'élèves (collèges et lycées apaisés) ;
- l'aménagement des espaces de vie scolaire et l'utilisation du temps de pause méridienne et en internat.

Il remercie les élus pour leurs propositions et les félicite pour leur travail. Il souhaite la concrétisation de ces actions.

Le CAVL demande à monsieur le recteur s'il accepterait de rédiger un courrier pour valoriser l'engagement à inclure dans le kit de l'élu, celui-ci y répond très favorablement.

2. Etat des lieux des travaux en cours

- Commission bien-être

L'inclusiomètre, outil pensé pour sécuriser l'accueil des élèves LGBT, a été réalisé en deux versions : un petit format type marque-page cartonné qui pourra être distribué aux élèves et une affiche plus détaillée destinée à être affichée dans les établissements scolaires (vie scolaire, infirmerie...). Cet outil permet d'interroger par le biais de critères objectifs facilement

identifiables 3 niveaux d'inclusion dans les lycées : inclusifs, en cours d'inclusion ou en retard d'inclusion.

Cet outil pourrait par la suite être élargi à d'autres formes de discrimination (racisme, handicap, sexisme, convictions religieuses, conditions sociales) pour prendre en compte les différents aspects de l'école inclusive. Monsieur le recteur salue cette initiative.

- Commission éducation au développement durable

La feuille de route évoquée précédemment fait apparaître 4 grands axes : le rôle et les devoirs de l'éco-délégué, la communication, les moyens et ressources et l'investissement.

Les éco-délégués réalisent un travail assidu tout au long de l'année sur les 17 ODD en mettant en place des actions de sensibilisation et différents projets. Il est toutefois noté une baisse de l'investissement lié au manque de reconnaissance des éco-délégués. Afin de pallier au manque de candidats à ces postes et à la perte d'investissement, les élus proposent la mise en place d'un conseil d'éco-délégués dans les établissements et l'appel au volontariat de l'ensemble des élèves de l'établissement pour chaque action à mettre en œuvre. Le digipad E-connect est en cours de finalisation pour la mise à disposition des moyens et des ressources des éco-délégués et la communication de leurs travaux.

Monsieur le recteur approuve l'idée du volontariat par mission en ouvrant la possibilité à chaque établissement de choisir son mode de fonctionnement et les valences sur lesquelles chacun souhaite s'inscrire pour traduire son engagement.

- Commission égalité

Des fiches pratiques ont été rédigées pour le projet de sensibilisation des élèves et des adultes aux douleurs menstruelles afin de permettre aux établissements de mettre en place ce dispositif. Un lycée pilote a permis d'en tester l'efficacité et la pertinence ainsi que les axes d'amélioration à envisager. Les élus projettent d'étendre l'expérimentation auprès d'un public ciblé, un rapport sera alors remis à monsieur le recteur sur ce sujet.

L'infirmière - conseillère technique du rectorat souligne que plusieurs solutions existent actuellement pour pallier à la douleur et qu'en plus de la sensibilisation, une orientation vers des professionnels de la santé doit être proposée pour la prise en charge de ces douleurs.

Monsieur le recteur se réjouit de l'avancée des travaux de cette commission mais appelle à ne pas oublier l'idée initiale du projet qui consistait à proposer la création d'un congé menstruel pour les élèves souffrant de règles douloureuses afin de ne pas les pénaliser dans leur parcours scolaire et leur orientation. Il se propose de participer à une journée d'action dans un établissement de l'académie sur ce sujet afin de soutenir les initiatives de cette commission.

3. Perspectives

Monsieur le recteur revient sur le projet d'interdiction du téléphone portable dans les lycées. Il souligne le succès de cette mesure dans les collèges et propose de l'accompagner d'une éducation aux médias et d'une information aux parents. En instaurant des substituts en dehors du temps scolaire on pourra limiter les situations de manque et éviter la compensation de ces temps d'utilisation du téléphone portable et les stratégies de contournement du dispositif. Il propose la mise en place d'une régulation plutôt qu'une interdiction afin de responsabiliser les élèves et d'instaurer un bon usage de l'utilisation du téléphone portable au lycée. Il ne remet

pas en cause l'utilisation du numérique dans l'éducation nationale et ne souhaite pas que cette régulation ait un impact négatif sur le travail des élèves.

Des élus ayant déjà travaillé sur ce sujet dans leurs établissements proposent de remettre leurs conclusions à monsieur le recteur qui y répond très favorablement. Une consultation sur ce thème sera également proposée lors du prochain inter-CVL.

La réunion se termine à 16h30.

Philippe Dulbecco

Annexe : élus CAVL présents

COSTA	Noé	Lycée C. Vernet - Valence
DELADOEUILLE	Thibault	LPO P. Delorme - L'Isle d'Abeau
DUPUIS	Fantine	LG Stendhal - Grenoble
GEOGHEGAN	Finlay	LGT du Mont-Blanc R. Dayve - Passy
GEORGES	Alexiane	Lycée M. Reynoard - Villard-Bonnot
LECOCQ	Damien	LPO J. Moulin - Albertville
MASSUYEAU	Maé-Lou	Lycée du Diois - Die
MOREL-VULLIEZ	Angèle	Lycée G. Fichet - Bonneville
PERRIER	Lily-Clara	LGT de l'Albanais - Rumilly
PEUGNET	Basile	Lycée G. Fauré - Annecy
RILLIOT	Julien	LPO P. Delorme - L'Isle d'Abeau
ROUCH	Lubin	Lycée G. Faure - Tournon